

**DOSSIER INSCRIT À L'ORDRE DU JOUR DE LA CDAC
du 20 juin 2023**

SALLE GUY DE MAUPASSANT

Dossier n° 2023-01 - 14h : demande de projet d'extension d'un magasin Carrefour Market et de son drive à Cany-Barville.

Composition de la commission :

- le maire de Cany-Barville, commune d'implantation, ou son représentant ;
- le président de la communauté de commune de la Côte d'Albâtre dont est membre la commune d'implantation ou son représentant ;
- le président du PETR Plateau de Caux Maritime chargé du schéma de cohérence territoriale dans le périmètre duquel est située la commune d'implantation , ou son représentant ;
- le président du conseil départemental, ou son représentant ;
- le président du conseil régional, ou son représentant ;
- monsieur Pascal LECOURT, vice-président de l'agglomération Fécamp Caux littoral ou monsieur Anthony GUEROUT, vice-président de la communauté de l'agglomération havraise, représentant les intercommunalités au niveau départemental ;
- monsieur Sylvain BULARD, maire de Blacqueville ou monsieur Nicolas LANGLOIS, maire de Dieppe, ou monsieur Eric PICARD, maire de Gournay-en-Bray, représentant les maires au niveau départemental ;
- monsieur François MARTOT ou monsieur Gilbert WAXIN (UFC Que choisir) et monsieur Hubert GUILBERT ou madame Catherine MARC (INDECOSA-CGT), personnalités qualifiées en matière de la consommation et de la protection des consommateurs ;
- madame Valérie LOPES ou madame Laurie DELACOUR (Conseil d'architecture, d'urbanisme, d'environnement) et monsieur Badredine DADCI ou monsieur Guy PESSY, (France nature environnement Normandie), personnalités qualifiées en matière de développement durable et d'aménagement du territoire ;

**DOSSIER INSCRIT À L'ORDRE DU JOUR DE LA CDAC
du 20 juin 2023**

SALLE GUY DE MAUPASSANT

Dossier n° 2023-04 – 14h45 : demande de projet d'extension d'un magasin Carrefour Market et de son drive à BUCHY

Composition de la commission :

- le maire de BUCHY, commune d'implantation, ou son représentant ;
- le président de la communauté de communes Inter Caux Vexin, ou son représentant
- monsieur Alain NAVE, vice-président de la communauté de communes Inter Caux Vexin, en charge du SCoT dans le périmètre duquel est située la commune d'implantation ;
- le président du conseil départemental, ou son représentant ;
- le président du conseil régional, ou son représentant ;
- monsieur Pascal LECOURT, vice-président de l'agglomération Fécamp Caux littoral ou monsieur Anthony GUEROUT, vice-président de la communauté de l'agglomération havraise, représentant les intercommunalités au niveau départemental ;
- monsieur Sylvain BULARD, maire de Blacqueville ou monsieur Nicolas LANGLOIS, maire de Dieppe, ou monsieur Eric PICARD, maire de Gournay-en-Bray, représentant les maires au niveau départemental ;
- monsieur François MARTOT ou monsieur Gilbert WAXIN (UFC Que choisir) et monsieur Hubert GUILBERT ou madame Catherine MARC (INDECOSA-CGT), personnalités qualifiées en matière de la consommation et de la protection des consommateurs ;
- madame Valérie LOPES ou madame Laurie DELACOUR (Conseil d'architecture, d'urbanisme, d'environnement) et monsieur Badredine DADCI ou monsieur Guy PESSY, (France nature environnement Normandie), personnalités qualifiées en matière de développement durable et d'aménagement du territoire.